

Plaisance-du-Touch, le 03 octobre 2018



Le Principal

Aux

Parents d'élèves de 3e

Objet : Procédure d'orientation des élèves en fin de troisième

Madame, Monsieur,

Le collège a été pendant trois ans partenaire d'une expérimentation proposée par le Ministère consistant à laisser le choix aux parents pour la voie d'orientation de leurs enfants en fin de troisième. Cette expérimentation est aujourd'hui terminée et nous retrouvons donc les procédures antérieures (décisions d'orientation prises par le chef d'établissement).

Au-delà de ce cadre légal, nous continuerons à procéder comme nous l'avons fait jusqu'à présent en laissant une très large place au dialogue avec les familles et à une construction commune en matière d'orientation des élèves. L'important, face à des choix qui ne sont pas toujours évidents, est que nous puissions réfléchir ensemble. Les professeurs principaux, la conseillère d'orientation du collège, qui font un très gros travail avec vos enfants, les personnels de direction, sont les professionnels qui, dans le contexte d'échanges constructifs, vous aideront à faire des choix pertinents. N'hésitez pas à les interroger dès à présent si vous en ressentez la nécessité. Une orientation se prépare tout au long de l'année de troisième et engage enfants, parents et professionnels, le but étant de prendre des décisions réalistes, réfléchies et partagées. La décision d'orientation du Principal ne dépendra que de cette construction commune.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.



Le Principal
Jean-Marc BOISSET

Téléphone :
05.62.48.74.50

Fax :
05.62.48.74.58

Mél :
0312071h@ac-toulouse.fr

1, avenue Marcel Pagnol
31830 Plaisance-du-Touch